



EXPERIMENTATION
BENNE ET COLLECTE
ORDURES MENAGERES

Le SMIRTOM du canton de Volonne, en partenariat avec un équipementier, et en accord avec la commune de Peipin, va procéder lors des prochaines semaines à une expérience portant sur un nouveau mode de prise en charge et collecte des ordures ménagères, qui sera une première dans le sud de la France.

Au regard des enjeux environnementaux que représentent la prestation de collecte (consommation de carburant notamment), ainsi que de la nécessité de réduire les coûts à la charge du contribuable, tout en privilégiant le maintien de la qualité de service, voire son amélioration au regard des nuisances causées aux abords des conteneurs traditionnels à ordures ménagères, la proposition d'expérimenter un prototype de benne compactrice à énergie solaire est apparue évidente.

Concrètement, cette benne de 26m3 alimentée par des capteurs solaires sera installée pour quelques semaines sur le parking d'Intermarché, à proximité du point de tri sélectif, en lieu et place des conteneurs existants, et les conteneurs à ordures ménagères des environs seront également retirés pour la durée de l'expérience.

Ce test doit permettre de vérifier les capacités de fonctionnement et la fiabilité de ce type d'installation, en terme de capacité de contenance et compactage, de procédures de vidage ainsi que la facilité d'utilisation de cet équipement par les usagers.

C'est sur ce dernier point en particulier que nous ferons appel à votre collaboration, en nous faisant partager votre avis sur ce type d'équipement, tant avant son installation, qu'au terme de l'expérience, soit par mail à l'adresse direction.smirtomvolonne@orange.fr, sur notre site internet www.smirtom04.fr, à la déchetterie de CHATEAU-ARNOUX, ou bien par courrier à l'adresse suivante : SMIRTOM du canton de Volonne – Hôtel de Ville – 04160 CHATEAU-ARNOUX.

Merci par avance de votre compréhension et de votre participation Eco-Citoyenne

Le Président
Michel FLAMEN D'ASSIGNY